



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Bruxelles : démonstration du vote électronique



A l'approche des élections européennes du 9 juin et du 13 octobre 2024, la Ville de Bruxelles organise des séances de démonstration du vote électronique.

Du **14 mai au 27 mai**, la Ville de Bruxelles organise des sessions à destination de certains publics. Ces sessions ont pour objectif de surmonter la fracture numérique dans le cadre des élections. Cela permettra au public (*primo-votants, seniors, personnes en situation de handicap, etc.*) de se

familiariser avec cette technologie et d'assurer l'exercice de leur droit de vote.

Horaires

Les séances ont lieu de **9h30 à 12h** et de **14h à 16h**, sans **inscription préalable** :

- Mardi 14 mai 2024 à la **Maison de Quartier de Haren** (rue de Cortenbach 11, 1130 Bruxelles) ;
- Jeudi 16 mai 2024 au **Centre administratif Brucity** (rue des Halles 4, 1000 Bruxelles) ;
- Vendredi 17 mai 2024 à la **Résidence « Les Eglantines »** (rue Saints-Pierre et Paul 15, 1120 Bruxelles) ;
- Mardi 21 mai 2024 au **Bureau de liaison Louise** (avenue Louise 240, 1000 Bruxelles) ;
- Jeudi 23 mai 2024 à la **Maison de quartier Ambiorix** (square Ambiorix 4, 1000 Bruxelles) ;
- Vendredi 24 mai 2024 au **Centre Utopie** (rue de l'Eclusier Cogge 18, 1000 Bruxelles) ;
- Lundi 27 mai 2024 au **Bureau de liaison Laeken** (boulevard Emile Bockstael 246, 1020 Bruxelles).

ATTENTION : les séances ont lieu uniquement dans la Ville de Bruxelles (Haren et Laeken inclus).

N'hésitez pas à venir à nos permanences pour une quelconque question : **Schaerbeek**, tous les jours de 13h à 18h (chaussée de Louvain, 339), **Anderlecht**, les jeudis de 13h30 de 17h (rue Rossini 16), **Bruxelles Centre**, les mardis de 13h à 17h (rue du Commerce 18).



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Un belge sur deux reporte ses soins de santé



L'enquête annuelle de Solidaritis démontre qu'un Belge francophone sur deux reporte ses soins de santé pour cause de difficultés financières.

Pour cette [enquête](#), plus de 1000 personnes ont été interrogées. Les années précédentes démontraient une amélioration. Cependant, en 2023, 44 % des Belges francophones renoncent à au moins un des six types de soins présentés.

Parmi ces soins, les soins dentaires restent la prestation de santé la plus touchée (25 %). Aller chez son médecin généraliste est la prestation avec le plus faible taux de renoncement (12 %). La plus forte augmentation en termes de renoncement revient aux spécialistes (23 %) et à l'achat de médicaments (20 %).

Les profils renonçant aux soins sont divers :

- les personnes âgées qui dépassent les plus jeunes dans certains cas ;
- les personnes les plus précaires renoncent davantage aux médicaments (35 %), aux soins liés aux yeux (35 %), au dentiste (33 %) et le spécialiste (31 %) ;
- Une femme sur deux doit renoncer à ses soins de santé notamment en matière de santé mentale ;
- les familles monoparentales ;
- les personnes en incapacité de travail.

Ce constat s'explique notamment par le fait que de nombreux soignants se déconventionnent. Ils n'appliquent donc plus le tarif INAMI. Par exemple, plus de 4 dentistes sur 10 sont aujourd'hui déconventionnés.

Vous trouverez plus d'informations dans cet [article](#). Sur notre [site internet](#), vous trouverez également toutes les informations pour vous diriger vers les services compétents.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

remboursement des soins psychologiques

Les soins psychologiques sont remboursés pour les moins de 24 ans. Ils doivent consulter dans un réseau affilié à l'INAMI.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Je suis mineur né en Belgique et un de mes parents ou adoptants est né lui-même en Belgique

Attribution de la nationalité belge du fait de la naissance en Belgique de parents dont au moins l'un deux est né lui-même en Belgique ou du fait de la naissance en Belgique et de l'adoption par un étranger qui est né lui-même en Belgique. Tout savoir sur la procédure, les conditions et le coût...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Présidence belge du Conseil de l'UE du 1er janvier au 30 juin 2024



La Belgique assurera la **présidence du Conseil de l'UE** durant les **six premiers mois de 2024**.

La présidence du Conseil est assurée à tour de rôle par chaque État membre pour une période de six mois. Pendant cette période de six mois, la présidence préside des réunions à tous les niveaux au sein du Conseil.

Sur une période de 18 mois, les États membres qui assurent la présidence travaillent en étroite coopération par groupes de trois, appelés « trios ». Le trio fixe les objectifs à long terme et élabore un programme commun définissant les thèmes et les grandes questions qui seront traités par le Conseil au cours d'une période de dix-huit mois. Sur la base de ce programme, chacun des trois pays élabore son propre programme semestriel plus détaillé.

La Belgique fait ainsi partie d'un trio avec :

- La **présidence espagnole** qui s'est tenue du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2023 ;
- La **présidence hongroise** qui prendra le relais de la Belgique du 1er juillet au 31 décembre 2024.

La présidence des différentes formations du Conseil (Environnement (ENV), Justice Affaires intérieures (JAI) , EJCS (éducation , jeunesse, culture et sport), ...etc) a été répartie entre le niveau fédéral, les entités fédérées et les entités communautaires. La Communauté flamande présidera le **Groupe de travail Jeunesse**, en bonne coopération avec la Communauté française et la Communauté germanophone.

La présidence européenne de la jeunesse se concentrera sur les **thèmes suivants** :

1. Promouvoir l'**inclusion sociale des jeunes** et mettre en œuvre l'objectif européen de la jeunesse en vue de créer des sociétés inclusives ;
2. Contribuer au **développement du travail de jeunesse** en Europe en mettant l'accent sur le travail de jeunesse au niveau local et la démocratie ;
3. Examiner les agendas politiques européens et internationaux sur les enfants, les jeunes et les **droits de l'enfant**.

Le thème des sociétés inclusives avait été formulé par les jeunes dans le cadre du processus participatif du [Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse](#).

A l'occasion de la Présidence belge 2024 de l'Union Européenne, l'[AJC Festival](#) se tiendra du 20 février au 09 mars 2024, à la Gare du Nord de Bruxelles.

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339

1030 Bruxelles

Tél.: 02 733 11 93

inforjeunes@jeminforme.be



actiris

.brussels

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES